



ISLAND
VOICES
GLOBAL
CHOICES

UN Conference on
Small Island
Developing States
Apia, Samoa | 2014

Je suis la jeunesse d'une petite île

Concours international

Conditions générales

Merci de votre intérêt pour le concours international « **Je suis la jeunesse d'une petite île** ». Ce concours mondial est organisé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL), le Département des affaires économiques et sociales (DAES), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), et d'autres partenaires de l'ONU, pour marquer l'examen à mi-parcours des modalités d'action accélérées du PEID (SAMOA Pathway).

Ce concours est ouvert aux jeunes de 15 à 24 ans. Les soumissions doivent réfléchir la réalité de ses îles, les Petits états insulaires en développement (PEID), en tant que cas particulier pour le développement durable. L'interprétation peut être d'un angle tel que : économique, social, culturel, environnemental ou toute combinaison de ces derniers. En s'accordant sur le thème du développement durable pour les îles, cette interprétation peut également prendre la vue de la vision de l'avenir, lorsque les jeunes d'aujourd'hui deviendront des adultes. La soumission doit être créative, attirer le public, susciter son intérêt avec originalité et innovation.

Les candidatures pour le concours peuvent être soumises sous la forme de : essais, photographie, arts visuels, vidéo, poésie ou musique. Un(e) gagnant(e) mondial(e) sera sélectionné(e), ainsi que des gagnant(e)s régionaux(les) de chaque région (AIMS, Caraïbes, Pacifique).

CRITÈRES D'ADMISSION ET DE SOUMISSION

1. Ce concours est ouvert aux participants du groupe 15-24. Les soumissions seront jugées dans deux catégories de groupes d'âge de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans.
2. Les participants doivent être originaires d'un pays PEID (voir la liste complète ci-dessous). Les inscriptions peuvent également être soumises par un tiers ou un représentant officiel au nom de l'inscription. Un tiers ou un représentant officiel peut-être un parent, tuteur, enseignant ou scolaire.
3. Les inscriptions et le formulaire d'inscription rempli doivent être soumis par courriel avant le 5 août 2019 à :
✓ eclac-media-pos@un.org
4. Les inscriptions doivent être soumises dans l'une des langues suivantes : anglais, français et espagnol.
5. Format et dimensions de soumission :
 - a. Essai : 800 à 1 000 mots en format pdf.
 - b. Poésie : 500 mots en format pdf.
 - c. Chanson : 2 minutes maximum en format mp3, aiff ou wav.
 - d. Vidéo : maximum 3 minutes en format mp4, mov ou m4v.
 - e. Photographie et travaux artistiques : copie numérique en format jpeg, jpg ou png, Maximum 5 MB.
6. Aucun participant ne peut soumettre plus de trois candidatures.

Le contenu doit être conforme à toutes les lois locales et nationales du pays d'origine.

Les organisateurs se réservent le droit de retirer et de disqualifier les candidatures qui peuvent causer une infraction ou être inappropriées pour ce concours.

Le contenu inapproprié peut être déterminé par le jury dans sa seule et concluante détermination.

Les soumissions doivent être des œuvres originales et non publiées et ne peuvent pas enfreindre les lois sur le droit d'auteur.

Le candidat doit être l'auteur/créateur de toutes les soumissions et détenir tous les droits sur elles.

Pour tout autre matériel utilisé, le candidat doit avoir reçu la permission du(es) sujet(s) utilisé dans la soumission

Les documents qui ont remporté des prix dans d'autres concours ou qui ont déjà été publiés ne sont pas admissibles.

En participant au concours, les candidats sont réputés avoir accepté l'utilisation de leur soumission pour du matériel promotionnel de l'ONU, des plateformes en ligne et des publications.

Le concours se déroulera du lundi 22 juin 2019 au lundi 5 août 2019.

Toutes les inscriptions doivent être soumises au plus tard le lundi 05 août 2019, 23h59 (heure de New York). Les inscriptions reçues après la clôture ne seront pas prises en compte.

Les gagnants et les finalistes seront exposés sur les sites Web des agences des Nations Unies participantes. Une reconnaissance supplémentaire sera annoncée à une date ultérieure.

Les gagnants seront annoncés au plus tard le 15 septembre 2019.

Il n'y a pas de frais d'entrée.

La décision du comité de jugement est définitive.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Denise Balgobin, denise.balgobin@un.org pour les PEID des Caraïbes ou escap-pacific@un.org pour toutes les régions du Pacifique, de l'Atlantique, de l'Océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine méridionale (AIMS).

Liste des petits États insulaires en développement :

- Atlantique, Océan Indien, Méditerranée et Mer de Chine méridionale (AIMS) : Bahreïn, Cabo Verde, Comores, Guinée-Bissau, Maldives, Maurice, Sao Tomé et Príncipe, Seychelles, Singapour.
- Caraïbes : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Cuba, Curaçao, Dominique, Grenade, Guadeloupe, Guyane, Haïti, Iles Caïmans, Iles Turques-et-Caïques, Iles Vierges américaines, Iles Vierges britanniques, Jamaïque, Martinique, Montserrat, Porto Rico, République Dominicaine, Saint Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sint Maarten, Suriname et Trinité-et-Tobago.
- Pacifique : Fidji, Guam, Iles Cook, Iles Mariannes du Nord, Iles Marshall, Iles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nouvelle-Calédonie, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.